

Annexe à votre facture

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU
**VAL
D'ESSONNE**

Collecte et valorisation des déchets ménagers du Val d'Essonne

Vous venez de recevoir votre facture pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2022.

Elle a été calculée à partir de votre utilisation du service public de collecte et de valorisation des déchets ménagers **sur la base de la grille tarifaire en vigueur.**

Les différents modes de paiement

1. Par Internet

Connectez-vous à www.payfip.gouv.fr

Différents codes figurant sur votre facture vous sont demandés.

SAISIR L'IDENTIFIANT STRUCTURE PUBLIQUE

Veuillez renseigner l'identifiant structure publique

Identifiant structure publique :

*champ obligatoire


SAISIR REFERENCE DETTE

Veuillez renseigner la référence de la dette :

Identifiant structure publique :

Référence :

*champ obligatoire


CC Du Val d'Essonne
Parvis des Communes BP 29
91 610 BALLANCOURT SUR ESSONNE
SIRET : 24910054600038
Tél : 01 64 93 21 20
Site internet : www.valessonne.fr
Nous contacter : environnement@ccvalessonne.com
Ouverture au public : lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, mardi de 9h à 12h et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Modalités de paiement au dos de la facture

Connexion à votre espace <https://valessonne.ecocito.com>
Cde : 30000000000000000000
Simple, rapide et sécurisé, payez votre facture par internet !

Votre facture
N° de facture :
Date de facture : 08/06/2023
Semestre : 2022
Code usager :
Type producteur :

Date limite de paiement :
30 jours maximum à compter de la réception de la facture

Extrait du titre exécutoire en application de l'article L. 252 A du livre des procédures fiscales, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L. 1617-5, D. 1617-23, R. 2342-4, R. 3342-8-1, R. 4341-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, par Monsieur Patrick IMBERT, en tant que Président. Délibération n° 93-2022 du 28/06/2022 - n° 95-2022 du 27/09/2022.

Redevance incitative d'enlèvement des
Ordures Ménagères
Semestre 2 2022

SGC DE LA FERTE-ALAIS
4 AVENUE GÉNÉRAL LECLERC
91 590 LA FERTE-ALAIS

N OU NNE

Votre facture		Total TTC
Part fixe - Total		116,44 €
Part variable - Total		12,32 €
Net à payer en €		128,76 €

Détail de la facture ci-après

Régler votre facture par carte bancaire sur internet : En vous connectant sur le site <https://payfip.gouv.fr> en saisissant l'identifiant collectif 300720 et la référence de la dette 2022-04-00-XXXXXXXXXX

2. Par connexion sur le nouveau web usager ecocito

3. Par Titre Interbancaire de Paiement (TIP)

Un RIB et le TIP (situé en bas de votre facture) **signé, daté, non raturé, non modifié et non agrafé** doivent être mis sous pli dans l'enveloppe jointe, affranchie et envoyée au centre d'encaissement des impôts de Rennes.

Seul le montant de cette facture sera prélevé. Le choix de ce moyen de paiement n'entraîne ni prélèvement automatique ni mensualisation.

4. Par chèque

À libeller à l'ordre du Trésor Public et joindre le TIP original non signé, non agrafé, non raturé au centre d'encaissement du Trésor Public de RENNES (adresse ci-dessous).

Adresse postale pour
envoyer votre paiement :

Centre d'encaissement
du Trésor Public
TSA 50808
35908 Rennes Cedex 9

5. En espèce ou en carte bleue

Chez les buralistes partenaires agréés dont vous pouvez retrouver la liste complète sur : info.gouv.fr en présentant le QR code présent sur votre facture



! La Trésorerie n'accepte plus les paiements en espèce.



Nouveau : Ecocito, votre nouveau portail usager

Ce nouveau portail usager vous permet d'accéder aux **informations sur votre production de déchets** (conteneurs, historique des levées) ainsi qu'à **vos factures** et **paiements en ligne**.

**Créez facilement
votre compte**



**Vous déménagez
ou vous emménagez ?**

**Que vous soyez propriétaire
ou locataire, pensez à signaler
votre déménagement ou
emménagement dans un
délai maximum d'un mois !**

Pour y accéder :

1. Saisissez l'adresse : valessonne.ecocito.com
2. Cliquez sur « Ouvrir un compte Ecocito™ maintenant »
3. Sélectionnez « J'ouvre immédiatement mon compte »
4. Saisissez la clé d'activation indiquée sur votre facture sous la forme XXXX-XXXX-XXXX-XXXX. et validez
5. Saisissez une adresse mail valide et un mot de passe afin de vous connecter sur votre espace.

Gérer ma quantité d'ordures ménagères



Apprendre à mieux trier ses déchets : conseils et accompagnement sur valessonne.fr ou en contactant le Service Déchets à environnement@ccvalessonne.com



Utiliser un composteur : près de 30% du bac d'ordures ménagères se compose de biodéchets qui peuvent être valorisés pour produire du compost
► valessonne.fr/pages/le-compostage



Acheter des sacs OM en complément de votre bac en cas de besoin supplémentaire exceptionnel – disponibles en mairie



Changer le volume de votre bac pour un bac plus grand
► Depuis le portail en ligne www.espace-citoyens.net/valessonne ou par mail à environnement@ccvalessonne.com

Un doute, une question sur la gestion de vos déchets ou les démarches à adopter ?

Trouvez la réponse dans la **Foire Aux Questions** consultable sur valessonne.fr ou directement en flashant ce code (<https://valessonne.fr/pages/foire-aux-questions>)



Service Déchets Ménagers de la Communauté de Communes du Val d'Essonne

Parvis des communautés BP 29 - 91610 Ballancourt-sur-Essonne
Les horaires du service : lundi et mercredi : 9h-12h et 14h-18h,
mardi : 9h-12h, vendredi : 9h-12h et 14h-17h

☎ 01 64 93 21 20 ✉ environnement@ccvalessonne.com
www.valessonne.fr

